

INVESTIR DANS L'ÉDUCATION : ASSURER LA COMPÉTITIVITÉ DU CANADA

**Mémoire relatif aux consultations prébudgétaires
organisées en prévision du budget de 2020**

**par la Fédération des étudiants
de la Colombie-Britannique**

FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

207-245 East Columbia Street
New Westminster, BC V3L 3W4
www.wearebcstudents.ca
@theBCFS

SYNDICATS D'ÉTUDIANTS MEMBRES

University of British Columbia Students' Union Okanagan
Camosun College Student Society
Coast Mountain Students' Union
Douglas Students' Union
Emily Carr Students' Union
College of New Caledonia Students' Union
University of Northern British Columbia Graduate Students' Society
North Island Students' Union
Okanagan College Students' Union
Selkirk College Students' Union
Thompson Rivers University Students' Union
Union Okanagan Students' Union of Vancouver Community College
Vancouver Island University Students' Union

SYNDICATS D'ÉTUDIANTS MEMBRES POTENTIELS

Quest University Students' Association

RECOMMANDATIONS + INTRODUCTION

LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE RECOMMANDE :

- Recommandation 1 : Que le gouvernement élimine les intérêts imposés sur les prêts étudiants canadiens.
- Recommandation 2 : Que le gouvernement mette en œuvre les recommandations de la Commission de vérité et réconciliation concernant l'éducation.
- Recommandation 3 : Que le gouvernement mette en place un régime universel d'assurance-médicaments au Canada pour réduire les coûts liés à la santé et assurer l'accès aux médicaments d'ordonnance.

L'éducation postsecondaire s'inscrit naturellement dans une conversation sur l'investissement dans l'avenir de l'économie canadienne. L'ère actuelle, caractérisée par l'évolution rapide de la demande sur le marché du travail, la concurrence mondiale pour une éducation de haute qualité et pour les meilleurs étudiants universitaires, ainsi que les nouvelles technologies dans les secteurs de l'infrastructure et de la construction, fait qu'une population bien instruite est la clé de la réussite du Canada.

Dans les années 1990, le gouvernement fédéral a modifié la façon dont il finançait l'enseignement postsecondaire dans les provinces en l'incluant dans le Transfert canadien en matière de programmes sociaux. Ce changement a éliminé une grande partie du rôle du gouvernement fédéral dans le financement de l'éducation postsecondaire, du moins dans sa perception, car il n'y a aucune exigence dans cette enveloppe de financement pour que les fonds soient dépensés comme le gouvernement fédéral le souhaite. Toutefois, le gouvernement fédéral peut améliorer de nombreux aspects de l'éducation postsecondaire afin d'aider les Canadiens et les entreprises à faire croître notre économie.

ÉLIMINER LES INTÉRÊTS IMPOSÉS SUR LES PRÊTS ÉTUDIANTS

CRÉER DES SOLUTIONS ÉQUITABLES À LA CRISE
DE L'ACCESSIBILITÉ

Les prêts aux étudiants constituent un élément important du système canadien d'aide financière aux étudiants et permettent aux jeunes et aux travailleurs à revenu faible ou moyen d'accéder à la formation dont ils ont besoin pour entamer une carrière. Au fur et à mesure que les coûts de l'éducation augmentent au-delà de l'inflation et que les revenus réels diminuent¹, de plus en plus d'étudiants ont besoin d'aide financière, et l'endettement étudiant a atteint des sommets historiques.

Selon une enquête récente, la dette étudiante au Canada a atteint 36,9 milliards de dollars et a augmenté de 78 % depuis 1999². À l'échelle du Canada, la dette publique moyenne des étudiants pour un programme de quatre ans est estimée à 26 300 \$³.

En 2018, un étudiant sur deux a obtenu son

diplôme universitaire en s'endettant. Près de 65 % des personnes endettées ont une dette de 20 000 \$ ou plus lors de l'obtention de leur diplôme et les étudiants ont eu besoin de plus de 17 000 \$ de financement pour une seule année d'université⁴. Il est important de noter que ces chiffres, bien qu'alarmants, ne tiennent pas compte de la dette privée et de la dette accumulée par ceux qui sont incapables de terminer leurs études⁵.

LES FRAIS D'INTÉRÊTS AJOUTENT DES MILLIERS DE DOLLARS À LA DETTE DES ÉTUDIANTS, CRÉANT AINSI UN SYSTÈME À DEUX VITESSES

Après l'obtention de leur diplôme, les emprunteurs de prêts d'études canadiens paient des intérêts sur leurs prêts étudiants publics. Le budget fédéral de 2019 a annoncé une réduction des taux d'intérêt pour les prêts étudiants qui devrait prendre effet au cours de l'année scolaire 2019-2020. Le taux variable sera réduit au taux préférentiel (par rapport au taux préférentiel majoré de 2,5 pour cent, actuellement de 3,95) et le taux fixe sera réduit au taux préférentiel majoré de 2,5 pour cent (par rapport au taux préférentiel majoré de 5 pour cent). Le gouvernement estime que cela permettra à l'emprunteur moyen d'économiser environ 2 000 \$ pendant la durée de son prêt et d'aider près d'un million d'emprunteurs.

Il s'agit d'une réduction opportune pour les étudiants; cependant, le taux préférentiel continue d'augmenter et, par conséquent, le coût de la dette étudiante augmente avec celui-ci. Les étudiantes et étudiants possédant le moins de ressources financières sont les personnes qui doivent emprunter le plus pour poursuivre des études postsecondaires. Par conséquent, ces mêmes étudiants finissent par obtenir leur diplôme avec des niveaux d'endettement plus élevés, accumulent plus d'intérêts et finissent par payer plus pour les mêmes études que ceux qui peuvent se permettre de payer d'avance. Pour ces raisons, entre autres, des provinces comme le Manitoba, Terre-Neuve-et-Labrador et, plus récemment, la Colombie-Britannique ont éliminé l'intérêt sur les prêts étudiants provinciaux. Il est temps que le gouvernement fédéral fasse de même.

LA DETTE DES ÉTUDIANTS EMPÊCHE LES ÉTUDIANTS DE CONTRIBUER À L'ÉCONOMIE CANADIENNE

La dette des étudiants affecte maintenant plus que jamais les nouveaux diplômés. Un rapport de RBC de 2018 montre l'ampleur de cette incidence sur la contribution des diplômés à l'économie en ce qui concerne le report des grands choix de vie. Parmi les nouveaux diplômés universitaires, plus de 50 % déclarent ne pas épargner suffisamment pour les imprévus, 45 % repoussent l'achat d'une maison, 25 % repoussent la naissance d'enfants et 20 % déclarent repousser le mariage⁶. Ces changements signifient que l'endettement des étudiants réduit actuellement l'économie. L'élimination des intérêts sur les prêts étudiants contribuera à la croissance de l'économie en remettant de l'argent dans les poches des étudiants au moment de leur entrée sur le marché du travail – cet argent pourra ensuite être dépensé en biens et services. En empêchant l'endettement des étudiants d'augmenter après l'obtention de leur diplôme, le gouvernement fédéral aidera les nouveaux diplômés à contribuer à l'économie au lieu de se retirer de cette dernière.

LES INVESTISSEMENTS DANS L'AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDIANTS SONT CLAIREMENT RENTABLES POUR LE GOUVERNEMENT

L'éducation est un investissement, tant pour l'apprenant que pour la société. Les retombées économiques pour la société se concrétisent de nombreuses façons. Par exemple, en 2012, les Britanno-Colombiens ayant fait des études universitaires ont payé entre 80 300 \$ et 140 000 \$ de plus en impôt sur le revenu et ont demandé entre 15 400 \$ et 18 100 \$ de moins en aide gouvernementale durant leur vie⁷. À l'échelle du Canada, ceux qui détiennent un diplôme universitaire gagnent 63 % de plus que ceux qui détiennent un diplôme d'études secondaires, ont un taux de chômage plus faible et sont moins touchés par les récessions que le reste de la population active⁸.

Le gouvernement obtiendra un rendement financier clair en investissant dans des programmes d'aide aux étudiants issus de familles à revenu faible ou moyen. Pour soutenir et faire croître l'économie, le Canada doit avoir des systèmes en place pour s'assurer que ceux qui n'ont pas les ressources nécessaires peuvent obtenir l'aide dont ils ont besoin pour terminer un programme postsecondaire.

RECOMMANDATION 1 :

Que le gouvernement élimine immédiatement les intérêts imposés sur les prêts étudiants canadiens.

RÉCONCILIATION PAR L'ÉDUCATION

L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE JOUE UN RÔLE DANS LA RÉCONCILIATION AUTOCHTONE

Les étudiants autochtones font face à des défis uniques lorsqu'il s'agit d'accéder et de participer à l'éducation postsecondaire partout au Canada. L'atteinte de l'objectif postsecondaire des Autochtones n'est pas seulement une question d'éducation : elle a d'importantes conséquences sur le revenu et le chômage. Si le gouvernement fédéral est sérieux au sujet de la réconciliation, il considérera les lacunes dans les études postsecondaires des Autochtones comme un désavantage systémique auquel il faut remédier en mettant en œuvre les recommandations de la CVR en matière d'éducation.

Selon le recensement de 2016, près de la moitié (49,3 %) des Autochtones âgés de 25 à 64 ans avaient un diplôme d'études postsecondaires, comparativement aux deux tiers des non-Autochtones; pourtant, lorsqu'il s'agit plus particulièrement des diplômes universitaires, l'écart est beaucoup plus grand. Au cours des trois dernières décennies, la proportion d'Autochtones titulaires d'un diplôme universitaire est restée bien inférieure à celle de leurs pairs non autochtones. Parmi les non-Autochtones, 29,3 % détenaient un diplôme universitaire, comparativement à seulement 10,9 % des Autochtones⁹.

Le niveau d'éducation a une incidence claire et universellement acceptée sur l'emploi. Selon le recensement de 2016 susmentionné, les Autochtones sont moins susceptibles d'avoir un emploi que les non-Autochtones, à un taux de 62 % par rapport à 76 %. Toutefois, les taux de chômage diminuent à mesure que le niveau d'éducation augmente, en particulier chez les personnes autochtones, ce qui fait de l'éducation une voie cruciale pour réduire au minimum les écarts entre les communautés autochtones et non autochtones.

Bon nombre des désavantages auxquels sont confrontés les peuples autochtones, comme le chômage et les faibles revenus, peuvent être attribués à l'écart entre les niveaux d'éducation des populations autochtones et non autochtones. La mise en œuvre des recommandations en matière d'éducation de la Commission de vérité et réconciliation peut contribuer à réduire au minimum, voire à éliminer, une grande partie des écarts qui existent entre les peuples autochtones et les non-Autochtones.

Le gouvernement fédéral a reconnu qu'il s'agissait d'un problème, et le budget de 2019 a augmenté le financement du Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire en investissant 327,5 millions de dollars sur cinq ans pour renouveler et élargir ce programme. Ce financement constitue une étape nécessaire vers la réconciliation par l'éducation en finançant l'arriéré des étudiants des Premières nations qui poursuivent des études postsecondaires. Toutefois, le système d'éducation postsecondaire a encore beaucoup de chemin à parcourir avant de voir des changements systémiques vers la réconciliation dans les établissements.

RECOMMANDATIONS DE LA CVR POUR LA RÉCONCILIATION PAR L'ÉDUCATION

Le rapport de la CVR traite du rôle de l'éducation postsecondaire dans les efforts de réconciliation. Les recommandations relatives à l'éducation comprennent ce qui suit (sans toutefois s'y limiter) :

- (10) Nous demandons au gouvernement fédéral de rédiger une nouvelle loi sur l'éducation des Autochtones avec la pleine participation et le consentement éclairé des peuples autochtones.
- (11) Nous demandons au gouvernement fédéral de fournir un financement adéquat pour remédier à l'insuffisance des places disponibles pour les élèves des Premières Nations qui souhaitent poursuivre des études postsecondaires.
- (62) Nous demandons aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, en consultation et en collaboration avec les survivants, les peuples autochtones et les éducateurs, de :
 - ii. Fournir le financement nécessaire aux établissements d'enseignement postsecondaire pour former les enseignants afin qu'ils puissent intégrer le savoir et les méthodes d'enseignement autochtones dans les salles de classe.

RECOMMANDATION 2 :

Que le gouvernement mette en œuvre les recommandations de la Commission de vérité et réconciliation concernant l'éducation.

RÉGIME UNIVERSEL D'ASSURANCE-MÉDICAMENTS

L'ACCÈS SANS OBSTACLE AUX MÉDICAMENTS D'ORDONNANCE AIDE LES ÉTUDIANTS À RÉUSSIR

Le Canada est le seul pays développé au monde à avoir un programme universel de soins de santé qui ne couvre pas les médicaments de façon universelle. Il en est résulté un système à payeurs multiples dont le coût des médicaments d'ordonnance est l'un des plus élevés au monde, devancé seulement par les États-Unis. On estime que 3,5 millions de Canadiens n'ont pas de couverture pour les médicaments d'ordonnance, et même parmi ceux qui en ont une, nombreux sont ceux qui ont une quote-part ou une franchise exorbitante, ce qui réduit l'accès aux médicaments sur ordonnance. Le régime universel d'assurance-médicaments améliorera les résultats en matière de santé et la sécurité financière des ménages à revenu moyen et faible en général, mais il aidera surtout les groupes vulnérables comme les étudiants, qui se heurtent à des obstacles pour avoir accès à des soins de santé abordables et, en général, à des difficultés d'accessibilité financière.

Les étudiants représentent une portion unique de la population canadienne en termes d'expériences quotidiennes et de facteurs de stress. Travailler à temps plein ou à temps partiel pour subvenir à ses besoins tout en fréquentant une école peut être éprouvant pour n'importe qui, et encore plus pour ceux qui sont sujets à des problèmes de santé mentale. Pourtant, la plupart des étudiants de niveau postsecondaire ne bénéficient pas d'une assurance-maladie et d'une assurance dentaire complémentaires auprès de leur employeur ni, dans bien des cas, auprès de l'employeur de leurs parents. C'est pourquoi les régimes d'assurance-maladie et d'assurance dentaire complémentaires régis par le syndicat des étudiants sont devenus monnaie courante dans les universités et les campus de tout le Canada. Bien que ces régimes améliorent l'accès aux médicaments sur ordonnance et à d'autres traitements, la plupart des régimes exigent que les étudiants suivent des études à temps plein pour être admissibles.

Le soutien à l'assurance-médicaments universelle est évident : Environ 91 % des Canadiens croient que notre système public de soins de santé devrait inclure un régime universel d'assurance-médicaments sur ordonnance¹⁰.

Le système canadien de médicaments d'ordonnance disparate est inefficace et inutilement coûteux. Deux études récentes très médiatisées ont révélé que la mise en œuvre d'un régime universel d'assurance-médicaments permettrait aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ainsi qu'au secteur privé et aux particuliers d'économiser des milliards de dollars. Le Centre canadien de politiques alternatives rapporte qu'un programme universel d'assurance-médicaments permettrait d'économiser jusqu'à 11 milliards de dollars par année¹¹; un rapport du directeur parlementaire du budget indique qu'un tel programme permettrait d'économiser plus de 4 milliards de dollars par année (il est important de noter que ce dernier rapport utilise le modèle québécois pour ses résultats, qui est le plus coûteux au Canada)¹². Non seulement un régime

national et universel d'assurance-médicaments sauvera des vies et des milliards de dollars en dépenses en médicaments d'ordonnance, mais il assurera la compétitivité du Canada en renforçant la santé mentale et physique des étudiants et des travailleurs canadiens.

Le budget fédéral de 2019 jette les bases du régime universel d'assurance-médicaments en prévoyant 35 millions de dollars sur quatre ans pour la création du bureau de transition vers une agence canadienne des médicaments, un organisme chargé d'évaluer l'efficacité des médicaments et de négocier les prix. Toutefois, ce n'est pas une garantie que l'assurance-médicaments universelle suivra; le gouvernement doit s'engager à mettre en place un régime universel d'assurance-médicaments au Canada.

RECOMMANDATION 3 :

Que le gouvernement mette en place un régime universel d'assurance-médicaments au Canada pour réduire les coûts de santé et assurer l'accès aux médicaments d'ordonnance.

NOTES

¹ www.huffingtonpost.ca/2017/07/11/canadians-real-wages-are-shrinking-is-that-why-were-falling-i_a_23025302/

² Enquête sur la sécurité financière; Statistique Canada

³ <https://newsroom.bmo.com/2013-08-13-2013-BMO-Student-Survey-Canadian-Students-Relying-Less-on-Family-to-Finance-Higher-Education>

⁴ http://cusc-ccreu.ca/?page_id=32&lang=en

⁵ Communication par courriel, Jim Martell, Student Outcomes-BC.

⁶ RBC (2018). discover.rbcroyalbank.com/the-cost-of-credentials-the-shifting-burden-of-post-secondary-education-in-canada/

⁷ CCPA (2015). [www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/BC Office/2012/01/CCPA_Paid_in_Full_2012_web.pdf](http://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/BC%20Office/2012/01/CCPA_Paid_in_Full_2012_web.pdf)

⁸ RBC (2018). *ibid.*

⁹ Recensement de 2016, Statistique Canada

¹⁰ <http://angusreid.org/prescription-drugs-canada/>

¹¹ www.policyalternatives.ca/publications/reports/cost-savings-resulting-national-pharmacare-program

¹² https://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/2017/Pharmacare/Pharmacare_FR__2017-11-07.pdf